

MAIRIE DE MALLEVAL

Compte rendu du Conseil Municipal du 30 Juin 2017

Présents : TALLARON Roselyne, BOUILLOUX Alain, MAYER Danielle, ANTOINE Floriane, PUY Suzette, VERCASSON Patrick, MARET Philippe, CELLARD Romain, ROCHE Annie, DUMOULIN Sabine, BELIN Philippe

Excuses : MARTO Louis Philippe

Mme ROCHE Annie a été élue secrétaire

Une minute de silence est observée en hommage à Simone VEIL

Mme le Maire aborde ensuite l'ordre du jour du Conseil Municipal

1 - Election des délégués et suppléants au sein du collège électoral qui éliront le 24 septembre les 4 sénateurs de la Loire.

A l'unanimité des membres sont élus :

- Titulaires :
 - o Mme TALLARON Roselyne
 - o Mme ROCHE Annie
 - o M. BOUILLOUX Alain
- Suppléants :
 - o Mme MAYER Danielle
 - o M. MARET Philippe
 - o M. VERCASSON Patrick

2 – Convention avec M.DACHIS pour la livraison du pain

Mme ROCHE Annie rappelle que Mr DACHIS David a pris en location auprès de la société DISTRIPAIN un distributeur automatique de pain installé à côté de l'école de Malleval afin de fournir du pain aux habitants, le village ne disposant d'aucune boulangerie ou dépôt de pain. La location mensuelle s'élève à 360 euros.

La commune s'était engagée à verser mensuellement à Mr DACHIS David une participation de 160 euros TTC. La convention arrivant à son terme, il convient de la renouveler ;

Afin de pérenniser ce service rendu à la population et après accord de M.DACHIS, le conseil à l'unanimité des présents décide de renouveler la convention pour une durée d'un an.